



Ottawa, Canada KIA OH3

Le 4 mars 2021

Madame Lisa McBride
Présidente
Women in Nuclear Canada
canada@womeninnuclear.org

Madame McBride,

Je vous remercie pour votre lettre du 4 décembre 2020 dans laquelle vous exprimez le soutien de Women in Nuclear Canada pour la technologie de pointe des petits réacteurs modulaires (PRM) au Nouveau-Brunswick. Veuillez m'excuser d'avoir tardé à vous répondre.

Comme le gouvernement du Canada l'a souligné à maintes reprises, les réseaux électriques propres et non émetteurs représentent la pierre angulaire d'une économie moderne. L'énergie nucléaire est un élément important du bouquet énergétique propre du Canada, et elle continuera de jouer un rôle important pour les décennies à venir. L'innovation en matière d'énergie nucléaire est déterminante dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et dans la création d'emploi de classe moyenne à mesure que le pays s'oriente vers un avenir sobre en carbone.

Les PRM pourraient constituer l'avenir de l'industrie nucléaire du Canada grâce à leur potentiel de production d'énergie non émettrice pour un large éventail d'applications. Comme vous le savez déjà, de nombreux partenaires provinciaux, notamment le gouvernement du Nouveau-Brunswick, ont exprimé leur intérêt évident quant à l'exploitation de ces technologies en vue de réduire les émissions, décarboniser les industries lourdes, et de favoriser le développement économique. Le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler avec les parties intéressées, y compris les communautés et les organismes autochtones, afin de faire progresser ces travaux d'envergure.

Ce partenariat visant à faire progresser les technologies nucléaires a été souligné dans le plan climatique renforcé du gouvernement fédéral intitulé « Un environnement sain et une économie saine » (https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/climate-change/climate-plan/plan_environment_sain_economie_saine.pdf). Ce plan a souligné que les PRM sont susceptibles de réduire les émissions, de décarboniser les industries lourdes, et de favoriser le développement économique. À la suite de l'annonce de ce plan climatique, l'honorable Seamus O'Regan, ministre des Ressources naturelles, a lancé le Plan d'action canadien pour les petits réacteurs modulaires le 18 décembre 2020. Ce dernier répond aux 53 recommandations énoncées dans la Feuille de route canadienne sur les PRM publiée en novembre 2018. Le Plan d'action canadien pour les petits réacteurs modulaires cherche à faire progresser l'élaboration et le déploiement sûrs et responsables des PRM par le biais d'une approche pancanadienne en partenariat avec les gouvernements

Canada

provinciaux et territoriaux, les peuples autochtones, les syndicats, les services publics, les industries, les innovateurs, les universités et la société civile (<https://plandactionprm.ca/>).

Forte d'une histoire de plus de 60 ans d'innovation scientifique et technologique et dotée d'un organisme de réglementation de classe mondiale ainsi que d'une chaîne d'approvisionnement nationale dynamique, l'industrie nucléaire canadienne est en passe de devenir un chef de file dans un marché mondial émergent.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de m'avoir écrit sur ce sujet et j'encourage Women in Nuclear Canada à poursuivre leur engagement dans la transition du pays vers un avenir sobre en carbone.

Veillez agréer, Madame McBride, l'expression de mes sentiments distingués,



L'honorable Jonathan Wilkinson, C.P., député